

Collectif PASSA

« Préservons A St Paul Son Authenticité »

Association loi 1901, indépendante et apolitique

Site : <http://passa.e-monsite.com/> e-mail : collectifpassa@gmail.com

Lettre n° 5, janvier 2011

Le Collectif PASSA vous souhaite une très bonne année 2011 et poursuit sa veille citoyenne sur le projet du Villarey, pour de nombreuses raisons :

- son impact sur l'aspect rural du village ; il va **défigurer définitivement le centre village**.
- son coût élevé et son financement incertain.
- son ampleur par rapport au nombre d'habitants
- les conséquences sur la circulation, la pollution, le bruit ...
- l'absence d'écoute et de concertation réelle avec les habitants de St Paul.

Les commissions d'urbanisme, à quoi servent-elles ?

La municipalité a mis en place des consultations (juin 2000 ; 60 % des habitants) et commissions d'urbanisme (novembre 2008 ; 70 participants) dont il est ressorti :

- **Quelle identité pour le centre village ?**
« Le souhait est de conserver l'aspect rural ... »
- **Quelle évolution démographique ?**
« Il faut qu'elle soit raisonnable et maîtrisée »
- **Un habitat individuel groupé, pas d'immeubles.**
- **L'emplacement idéal de la salle des fêtes :**
près de l'école, loin des habitations.

Conclusions de la réunion publique de novembre 2008

Enquête d'urbanisme de juin 2000, La Lettre du Village n°20

adresse disimulée par LA ROSIE.

Il faut noter l'importante participation de la population puisque + de 60% des habitants ont répondu. Il ressort de cette enquête que la population de Saint-Paul souhaite une évolution modérée du nombre des habitants de la commune (environ 2000 hab.) et souhaite conserver un habitat pavillonnaire sans construction d'immeubles ni de gros lotisse-



ments.

Il faut également noter que...

Fin Juillet 2010, la municipalité a mis en place une nouvelle « Commission du Villarey », composée de 4 élus et 5 habitants et présidée par M. le Maire.

Quelle est la légitimité de cette commission qui étudie un projet à l'opposé des conclusions des précédentes consultations ? (voir photos et extraits).

Pourquoi l'emplacement, la taille et le financement du complexe polyvalent ne sont-ils pas négociables ?

Pourquoi maintenir un règlement autorisant des constructions de 15 m de haut ?

Préserver et gérer les espaces naturels et leurs liaisons
Comment **minimiser l'impact des constructions** existantes ou à venir ? Peut-on imaginer de nouvelles formes de gestion pour certains secteurs du territoire ?

CARTE DES "PAYSAGES TABLEAUX"

! Incompatible avec le projet de la municipalité !

- Bassin visuel remarquable
- Maintenir l'agriculture

Reconnaitre la zone humide à l'entrée de la commune

Réunion publique 25 novembre 2008 - Saint-Paul-de-Varcès

bassin visuel remarquable
point de vue remarquable

- maintenir l'agriculture
- gérer les haies
- entretenir les zones humides
- gérer les friches biologiquement
- pratiquer une sylviculture jardinée
- réintroduire une arboriculture

N'ayant pas obtenu de réponse à ces questions, le Collectif PASSA s'est retiré, à l'issue de la première réunion, de cette commission qui ne présente pas le cadre propice à un débat constructif.

Quel financement ?

Alors que le chiffrage du complexe polyvalent est incertain, son financement repose essentiellement sur **des subventions** et le bénéfice de la **vente de terrains constructibles à un promoteur**. Une subvention de 115 020 € pour la réfection de la voirie ayant été refusée (Conseil Municipal du 08/11/2010), il est à craindre que les subventions demandées pour un complexe polyvalent le soient également. Plusieurs alternatives, si les subventions viennent à manquer :

- soit vendre d'autres terrains à des promoteurs,
- soit augmenter massivement les impôts locaux,
- soit ... **revoir l'ensemble du projet** (dimension, emplacement, financement).

Le financement des prochains projets de la commune (réfection des routes, de l'école, la Maison Rochas ...) sera-t-il assuré de façon similaire, par le recours à de nouveaux programmes immobiliers ? Est-ce la vision de la municipalité ?

Les propositions du Collectif PASSA

- Dissocier la salle des fêtes et le gymnase : le gymnase près de l'école et des tennis, la salle des fêtes loin des habitations.
- Revoir la taille et le financement de ces équipements, échelonner le début des travaux, envisager une salle des fêtes intercommunale.
- Statuer sur la Maison Rochas : financer en partie le complexe polyvalent par sa vente ou la réhabiliter, pour les associations, et réduire d'autant la surface du complexe polyvalent.
- Statuer sur la salle des fêtes actuelle.

Enfin, l'intérêt collectif doit primer et nous demandons que soit renouvelée, auprès des habitants, l'enquête d'urbanisme de 2000, comme suggéré par M. le Commissaire Enquêteur dans son rapport du 9 mars 2010.

Notre action auprès du Tribunal Administratif

Le Collectif PASSA a dénoncé l'irrégularité de la modification du POS de la zone du Villarey et son règlement autorisant la construction d'immeubles de 15 m de hauteur. Le 03 août 2010, il a déposé auprès du Tribunal Administratif de Grenoble un recours contentieux cosigné par 235 habitants.

Le dossier a été « mis au rôle » : l'affaire est inscrite dans le répertoire des causes prêtes à être entendues par un tribunal. Nous attendons maintenant une date de jugement.

Notre objectif demeure identique pour cette année 2011, à savoir préserver le caractère rural et authentique de Saint Paul de Varcès. Tout en défendant nos convictions, nous restons ouverts au dialogue, dans un souci d'écoute et du respect de l'intérêt général.

Hervé JACQUET, Président

Bruce McLEAN, Trésorier

Marc BERANGER, Secrétaire

N'hésitez pas à nous contacter :
Collectif PASSA
BP 31
38760 Varcès
collectifpassa@gmail
tel : 06 72 46 38 41

Vous retrouverez tous les thèmes abordés ci-dessus sur le site <http://passa.e-monsite.com/>



Bulletin d'adhésion Collectif PASSA		Janvier 2011	
Prénom et Nom	Adresse	email	signature

Je souhaite adhérer / renouveler mon adhésion pour 2011 (5 €) ou faire un don.

Chèque à l'ordre de : Collectif PASSA.

Les noms des adhérents ne sont pas diffusés par le Collectif PASSA.

Imprimé sur papier recyclable Econature
Ne pas laisser sur la voie publique